



PROCES VERBAL

Conseil Municipal du 4 mars 2024

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, au centre d'animation, le 4 mars 2024 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire.

Présents

Franck CHAVEROT
Claire DOUVIER
Sandrine MARVALIN-GEANT
Jean-Philippe CHAUX
Eric BLANC
Frédéric BONNARD
Valérie ROZIER
René MICHEL

Thierry BEAU
Laurent MARION
Didier GOUTTE
Elodie GIDON
Josette RAYMOND
Sophie BOUVARD

1 Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Claire DOUVIER est désignée comme secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 novembre 2023

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal du 13 novembre 2023, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mr Jean Philippe CHAUX (secrétaire de séance du Conseil municipal du 05/02/2024) à signer le procès-verbal de séance.

3 Délibération vote des taux des impôts directes locaux

Afin de préparer le budget primitif 2024 il est nécessaire de voter en amont le taux d'imposition des impôts directs locaux.

D'après les prévisions concernant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux actuels :

Mr le Maire propose de maintenir les taux actuels :

Taux taxe habitation résidence secondaire : 16.31%

Taux taxe foncier bâti : 27.75%

Taux taxe foncier non Bâti : 44.59%

- Ayant entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité de maintenir les taux actuels.

4 Délibération vote des subventions et participations pour l'année 2024

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur les demandes de subventions et participations réceptionnées pour l'année 2024.

Afin de préparer le budget 2024, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à fixer pour l'année 2024 le montant des subventions et participations.

PARTICIPATIONS FINANCIERES

- Association des Maires du Rhône : 354.00 €
 - Dont 104.00 € d'adhésion 2023
 - Dont 250.00 € de formation des élus
- ACM de Bessenay / Mercredis et vacances 4 000.00 €

SUBVENTIONS

Subventions aux associations locales

- Amicale des pompiers : 200.00 €

Subventions à caractère social

- Association des Personnes Handicapées de la Région Arbresloise (APHRA) : 80.00 €
- ADMR (prix par repas) : 1.20 €
- Solidarité partage (montant par habitant : 0.22 €) : 126.28 €
- ADMR (aide achat local 5740€ sur 5 ans) : 1148.00 €

Subventions scolaires

- Crédits fournitures scolaires (montant par élève : sur la base de 51 enfants) 50.00 €
- Ecole - sorties (montant par élève) : 13.00 €
- Ecole - Noël : 300.00 €

Le conseil municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte les propositions de subventions et participations pour l'année 2024 à l'unanimité des membres votants.

Une demande de subvention a été faite par le tennis club de Bessenay de 15€ par adhérent de la commune : 5 adhérents pour cette année = 75€.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

5 Délibération avenant n°2 au règlement 2023/2024 de la garderie périscolaire

Monsieur le Maire explique que des dysfonctionnements sont constatés sur ces services. Certains parents confient leurs enfants non-inscrits à la garderie et à la cantine. En cas de sureffectifs sur le service de garderie et de cantine, les enfants seront refusés.

Monsieur le Maire propose que si des places sont disponibles et des repas disponibles pour la cantine qui permettraient de les accueillir une surfacturation de 10 euros par enfant sera appliquée aux familles.

Un courrier est adressé aux familles concernant les modalités de cette mesure.

Le conseil municipal, ayant pris note de ces éléments, est invité à délibérer pour approuver les modifications du règlement de la garderie et de la cantine.

- Le conseil municipal ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire approuve à l'unanimité ces modifications.

6 Présentation de Bip Pop : dispositif de coordination des solidarités locales pour prévenir l'isolement social des personnes âgées.

Un projet expérimental est porté par la CCPA pour mettre en place un dispositif de coordination pour prévenir l'isolement des personnes âgées.

Cette expérimentation rayonnerait sur cinq communes de notre secteur (Courzieu, Chevinay, Bessenay, St Julien sur Bibost et Bibost).

Ce projet a été présenté en commission sociale, il est présenté au conseil afin de se positionner sur les suites à donner à ce projet.

L'isolement social peut signifier l'absence ou la rareté des liens, mais il peut aussi être vécu quand la qualité des relations est insuffisante.

Bip Pop est un outil pour agir en faveur de la prévention de l'isolement des plus fragiles dont les personnes âgées en perte d'autonomie (santé, mobilité, limitations physiques,) il s'agit d'une plateforme numérique locale et sécurisée qui met en relation les personnes demandeuses avec des bénévoles du territoire.

Après une présentation détaillée le conseil municipal donne un avis favorable pour poursuivre les réflexions sur cette démarche en concertation avec les 4 autres communes.

10 Compte rendu des diverses commissions

Commission urbanisme par Claire DOUVIER :

Déclarations préalables :

DP0690222400002 : Création d'une porte de service pour accès piéton au garage – sans opposition le 09/02/2024
BOCHARD Rémi et ROZIER Amélie 20 Impasse Peynet 69690 BIBOST

DP0690222400003 : Installation d'un générateur photovoltaïque sur le plan de la toiture parallèlement à la couverture, de couleur noire superficie panneaux 20m² la production sera auto consommée – sans opposition le 21/02/2024
EDF ENR 130 Grande rue 69690 BIBOST

DP0690222400004 : Installation 12 panneaux photovoltaïque puissance totale 6KWC couleur noir – sans opposition le 21/02/2024
AQUATHERMO France 13 Montée de la Viallière 69690 BIBOST

Commission Voirie par Frédéric BONNARD

Les chiffrages de réfection de voirie dans le hameau du Planin prévus en lien avec les travaux de réseaux d'assainissement et d'eau potable ont été réalisés, des arbitrages techniques et financiers sont à prévoir afin d'intégrer ce programme de travaux dans le budget 2024.

Commission Finances/RH par Sandrine MARVALIN-GEANT :

La préparation du budget 2024 est en cours, la commission finances se réunit le vendredi 8 mars, une présentation du budget sera faite en commission générale le lundi 18 mars et le vote du budget aura lieu le lundi 8 avril en conseil municipal.

Commission enfance jeunesse par Laurent MARION :

Conseil Municipal des enfants : les arches à vélos ont commencé à être installés, Les nichoirs et hôtels insectes sont arrivés.

Une rencontre avec l'ACM de Bessenay est prévue le 21 mars.

Commission Bâtiment par Didier GOUTTE :

Une horloge a été remplacée sur le chauffage de l'école.

Point divers

- Une réunion publique aura lieu le Mardi 9 avril à 19h au centre d'animation de Bibost sur la gestion des bio-déchets.
- Des intrusions ont eu lieu dans le local technique sous le centre d'animation, du matériel a été volé, le préjudice est estimé entre 2500€ et 3000€, une plainte a été déposée en gendarmerie.

La séance est levée à 21H30

<u>Le Maire</u> Franck CHAVEROT	<u>Le secrétaire de séance</u> Claire DOUVIER
	

